

Avis d'attribution de Marché de Travaux à procédure adaptée

Cathédrale de Saint-Pierre

Purge du revêtement étanche des façades

Rue Bordas - Place Mgr François Maurer à Saint-Pierre

Identification et adresse de l'organisme acheteur :

Le Maire
Commune de Saint-Pierre
24, rue de Paris, B.P. 4213, 97500 Saint-Pierre
Téléphone : 05 80 41 10 65
www.mairie-stpierre.fr

Objet du marché :

Cathédrale de Saint-Pierre – Travaux de mise en sécurité - Purge du revêtement étanche des façades.

Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est composé d'un lot unique : Purge du revêtement étanche des façades.

Critères d'attribution :

Le Maître d'Ouvrage choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants, pondérés de la manière suivante :

- le prix des prestations – Coefficient 1,00.

Etendue de la consultation :

La présente consultation est passée selon la procédure adaptée (MAPA) en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (CCP).

Attribution du marché :

- **Lot unique** : Purge du revêtement étanche des façades.
Marché : N° 07/MSP/2024
Date d'attribution : 12/07/2024
- **Titulaire** :
- Entreprise SCAJ SARL.
- Monsieur Michel Jugan
- 7 rue Molière - BP : 689 – Saint-Pierre
- 97500 Saint-Pierre et Miquelon
- Tél. : 05 08 41 97 30.
- Courriel : scaj@cheznoo.net
- **Montant du marché** :
- Montant (HT) : 34 720 €

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Tout concurrent évincé de la conclusion du contrat concerné est recevable à former :

- un recours de pleine juridiction devant le juge administratif tendant à la contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution informant de la date de conclusion du contrat et de ses modalités de consultation dans le respect des secrets protégés par le Code des relations entre le public et l'administration. Le présent avis vaut publicité de la date de conclusion du contrat et de ses modalités de consultation
- un recours en référé contractuel dans les trente et un jours suivant la date de publication du présent avis d'attribution du contrat dans les conditions des articles R. 551-7 à R. 551-10 du Code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/07/2024